

champniers mag

n°26 - Avril 2018

S'épanouir
Echanger
Découvrir
Animer
Bâtir
Bouger
Conseil Municipal
des Jeunes
Le dossier du Mag :
Spécial Budget 2018

NOUVEAU

Les Rendez-vous
de Champniers
de Mai à détacher
en page centrale



Votre médiathèque
fait peau neuve

Le dossier du mag :
Spécial **Budget 2018**

Eldor'Ado à Barèges



Champniers



TAP - Cirque



TAP - Pixel'Art



TAP - Musique et danse



Travaux en régie
Médiathèque

Revue éditée par la Mairie de Champniers

Directeur de la publication : Jeanne FILLoux
Conception et Grille graphique : Mediaprint
Mise en page et impression : Mediaprint & cie
Tirage en 2700 exemplaires
Distribution : Mairie de Champniers
Crédits photos et graphismes :
Claudette Le Moël, Michel Cardin, Luc Moleux,
Gérard Mathé, Christian Moraud, René Ga-
raud, GrandAngoulême, Ville de Champniers

Dépôt légal en cours.

Imprimé sur papier écologique selon norme
FSC, PEFC ou équivalent.

SOMMAIRE

3/ ÉDITO DU MAIRE

4/ S'EPANOUIR

De belles aventures avec Eldor'Ado

Le Comité de Jumelage et Eldor'Ado préparent
leur séjour en Espagne

5/ ÉCHANGER

Un doublé pour OPAL Champniers !

6/ DÉCOUVRIR

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

7/ ANIMER

8/ BATIR

Un projet pour l'habitat de demain...

10/ BOUGER

11 / CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

14/DOSSIER DU MAG - Spécial Budget 2018

Des dépenses maîtrisées, un niveau d'investissement
soutenu

L'analyse du résultat de l'exercice 2017 à travers le
Compte Administratif

Le résultat de clôture 2017

Un endettement sain et contenu

La fiscalité à Champniers

La suppression de certaines dépenses

Répartition des dépenses

400 000 € pour la voirie

Subventions communales en faveur des associations

Répartition des recettes

30/ EXPRESSION DE L'OPPOSITION

31/ COORDONNÉES UTILES



EDITORIAL

Cher(e)s ami(e)s,
Cher(s) concitoyen(ne)s,

Avec l'arrivée du printemps, c'est le budget municipal et nos projets que nous devons vous présenter. Jamais les collectivités locales n'ont connu une telle diminution des dotations de l'Etat. Entre 2013 et aujourd'hui, la ville de Champniers aura perdu 502 555 € de ressources. Cette baisse historique s'accompagne par ailleurs d'une trajectoire de hausse mécanique des charges, comme nous le détaillons dans ce Mag' spécial budget.

Les évolutions automatiques de certaines dépenses, le mouvement de transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités (rythmes scolaires, gestion des PACS, établissement des passeports et des cartes nationales d'identité...) et les décisions adoptées nationalement (instabilité fiscale, réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement sans cesse repoussée, fin des contrats aidés...) impactent chaque jour davantage les charges des collectivités.

Cet effet de ciseau, c'est-à-dire le tassement des recettes et la hausse des dépenses, a été extrêmement contraignant cette année encore pour notre commune.

Ces constats nous ont progressivement amenés à effectuer une revue complète de nos dépenses avec la mise en œuvre d'un contrôle de gestion régulier. En travaillant également au développement de nos ressources propres, nous avons pu dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour poursuivre les investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie aussi bien pour les familles que les entreprises de notre territoire.

Après avoir rénové la cuisine centrale et le réfectoire de l'école Puy de Nelle l'année dernière, nous entrons dans la phase travaux du nouveau Centre Technique Municipal relocalisé dans le Bourg dans les anciens locaux de Leroy Somer. Nous modernisons également complètement la médiathèque, espace central de développement culturel de la commune. En effet, avec ses quelques 1 500 adhérents et de nombreux usagers venant y suivre un spectacle, voir une exposition, ou y écouter de la musique, ce « troisième lieu » permet de tisser le lien social tout en se cultivant et s'amusant ; une ambition qui nous est chère à Champniers.

2018 sera aussi une année d'investissement fort en matière de requalification et de sécurisation de la voirie. Pas moins de 400 000 € sont dédiés au cadre de vie.

Enfin, puisque nous pensons également à l'habitat et au développement de logements publics et adaptés à une part de la population en phase de vieillissement, nous travaillons de concert avec le bailleur départemental Logelia en vue de créer une résidence intergénérationnelle dans le Bourg.

Vous le voyez, les difficultés n'annihilent pas notre optimisme et notre volonté de vous servir toujours au mieux. Voici un budget 2018 maîtrisé, cohérent et néanmoins ambitieux. C'est l'objet de ce Mag' spécial.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Votre bien dévouée,
Jeanne FILLoux
Maire

S'ÉPANOUIR

De belles aventures avec Eldor'Ado

Les jeunes ont passé une semaine à Barèges dans les Pyrénées durant les vacances de février avec l'accueil de loisirs Eldor'Ado. Le site propose chaque année une prestation bien appréciée par le groupe. Hébergés en chalet individuel, les temps libres permettent de faire connaissance avec d'autres jeunes.

Le Comité de Jumelage et Eldor'Ado préparent leur séjour en Espagne

Cette année, l'association souhaite proposer un séjour d'été construit avec les jeunes d'Eldor'Ado, à Sant Esteve Sesrovires, notre ville jumelle.

Cinq jeunes acteurs du projet «séjour en Espagne» ont vendu des crêpes et des gâteaux à Jauldes durant le festival Mars en Braconnie afin de récolter de l'argent et aider au financement du séjour.

Le séjour se déroulera du 9 au 16 Juillet 2018 à côté de Barcelone. Ce séjour est ouvert pour 13 jeunes âgés de 14 à 17 ans. L'équipe pédagogique encadrante est composée de Laurie BLONDEAU (responsable) et Stéphanie GIRAULT (animatrice).

Au programme :

- visite de Barcelone (Sagrada Familia, Parc Güell, Aquarium),
- parc aquatique Aqualéon à Albinyana dans la province de Taragone,
- camping à Sitges,
- plages du Nord Est de l'Espagne,
- découverte du territoire et de la culture espagnole
- rencontre avec la jeunesse de Sant Esteve Sesrovires



L'équipe d'Eldor'ado remercie Romane, Lory, Rémy, Julien et Lucas pour leur investissement et dynamisme durant la vente de gâteaux.

Les jeunes tiendront également un stand de pâtisseries durant la Fête du Sport, organisée par l'École Municipale des Sports et le CMJ, le samedi 9 juin 2018.

Un bilan riche en activités, en convivialité, des moments de partage où la photo est un vrai plaisir de création et d'expression.



Un doublé pour OPAL Champniers !



Un an d'existence, et déjà 2 récompenses ! En effet, il y a juste un an, l'activité photo de l'Amicale Laïque de Champniers, OPAL, tenait sa 1^{ère} réunion salle René SOURGENS, en présence de près d'une quarantaine d'intéressés.

Dans la foulée, l'un de ses membres, Luc MOLEUX, exposant à l'Isle d'Espagnac sur le thème de «rouge», a gagné le prix du jury. Un an plus tard, Jean-Luc PELUCHON, un autre passionné de la focale, a lui aussi gagné à la fois le premier prix du public et un prix du jury sur le thème de «l'abandon», et ce, pour sa toute première exposition.

C'est donc une belle réussite pour cette toute nouvelle activité de l'amicale laïque.

Depuis un an, deux fois par mois, l'association se réunit pour des ateliers dans une salle de l'Espace Paul DAMBIER. Chaque mois, un nouveau thème est abordé, et durant les ateliers qui réunissent à chaque fois une vingtaine de personnes, les travaux sont observés et commentés. Des réponses techniques sont apportées au cas par cas.

Des sorties régulières sur le terrain complètent ce rituel à présent bien rodé. Les 2 piliers du club, Michel CARDIN et Patrick GUYOMARCH saluent l'esprit d'équipe, le sens collectif. L'échange est permanent, que ce soit lors des sorties ou lors des lectures photos. La majorité des adhérents n'avait aucune expérience de la photo, juste une envie de s'y mettre, d'apprendre. Un réel rapport de convivialité, pas de mise en concurrence mais une vraie envie de progresser ensemble et d'échanger.

L'objectif est de faire ensemble. L'aboutissement de cette année a été une première exposition lors d'une manifestation à l'Espace Paul DAMBIER en janvier dernier. Dernièrement, la participation de l'association à l'exposition de l'Isle d'Espagnac a démontré et récompensé le savoir-faire des photographes Chaniérauds.



Les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP)

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires appliquée en 2013, la municipalité avait choisi d'aménager de nouveaux rythmes éducatifs. Cette réorganisation avait permis la création des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP).

Tout au long de l'année scolaire, la municipalité, en concertation avec le comité de suivi des TAP, propose aux enfants des Temps d'Activités Péri-scolaires gratuits.

En mai 2017, par le biais des écoles, le service enfance a distribué un questionnaire d'évaluation des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) composé d'une partie « évaluation par les familles » et d'une autre « évaluation par l'enfant ».

Son analyse a démontré que 89 % des familles sont satisfaites et 52 % des enfants évaluent positivement les TAP sur la commune. Une grande majorité déclare à 79 % avoir découvert de nouvelles activités en s'inscrivant aux TAP.

Pour la rentrée 2017, Emmanuel MACRON a laissé aux villes le libre-choix de poursuivre les TAP. Le bilan étant positif, la municipalité a décidé de poursuivre ces temps sur l'année scolaire 2017/2018.

Pour projeter l'organisation de l'année scolaire 2018/2019, la municipalité a entrepris avec l'équipe éducative et les familles, une phase de concertation pour connaître les attentes.

Dans leur très grande majorité, les conseils d'écoles ont émis le souhait de poursuivre le rythme scolaire de 4,5 jours.

Sur la base de ce constat, la collectivité poursuivra les TAP sur l'année scolaire 2018/2019.



L'atelier des artistes avec
Christine BERNARD



Atelier cirque avec
Élodie FLATREAUD

**La collectivité
poursuivra les TAP
sur l'année scolaire
2018/2019.**



Pixel'Art avec Marion DAVID



Atelier Sculpture avec Mathieu PERRIER (Amicale Laïque)

Très appréciés par les enfants, les TAP proposés par le service Enfance - Éducation - Jeunesse - Sport sont pris en charge par la commune.

Ces temps facultatifs et gratuits visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives...

Un nouveau programme d'activités variées est proposé après chaque période de vacances.

ANIMER

Les rythmes scolaires ont des incidences sur l'organisation et le fonctionnement des associations qui nous accompagnent dans cette démarche pédagogique, ainsi que sur l'organisation des services municipaux en matière de mobilisation du personnel, et enfin sur les finances de la collectivité.

Actuellement, les agents titulaires sont épaulés dans leurs missions par des agents en « contrat aidé ». Ce dispositif contractuel prend progressivement fin, le gouvernement l'ayant remplacé par les « parcours emploi compétences ». De fait, la Mairie ne percevra plus de recettes de l'État sur les contrats aidés et assumera la charge financière supplémentaire de ce dispositif.



Compte tenu du besoin de remplacement du bus scolaire et après étude financière, il a été décidé que lors de la prochaine rentrée scolaire, le transport scolaire sera effectué par un transporteur privé. Les bus utilisés seront plus modernes et respectueux des dernières normes de sécurité en vigueur. Certaines sorties scolaires et extrascolaires resteront toutefois effectuées par nos services.

Un projet pour l'habitat de demain

Le 22 novembre dernier, le conseil municipal adoptait un projet de création de logements intergénérationnels, situé rue des Colverts dans le Bourg. Hormis la cession par la commune du terrain dédié à l'opération, le projet est entièrement financé par des fonds privés. Il est mené avec l'aménageur Linkcity (filiale de Bouygues) et le bailleur départemental Logélia.

Le programme comprend 37 logements publics, aux loyers modérés, et sera composé d'une résidence avec étage et de 12 maisons individuelles mitoyennes avec un jardinet. Des espaces collectifs, notamment un potager partagé, viendront agrémenter ce lieu.

Certains des logements seront adaptés et équipés pour y accueillir des personnes en phase de vieillissement mais encore autonomes. Parmi les équipements prévus : renforts avec barres d'appui et sièges dans les salles d'eau et WC, absence de barres de seuil sur les balcons, douches extraplates, sols souples...

Très développés dans les pays du Nord de l'Europe et se développant progressivement dans notre région, ce type d'habitat mixte, à la fois dédié aux seniors comme aux plus jeunes cherchant à se loger à des prix abordables dans des logements de taille correcte, permet tout à la fois de répondre aux besoins essentiels d'une partie de la population et de favoriser la convivialité, la solidarité de voisinage et les échanges d'expériences.



Esquisses provisoires susceptibles d'être modifiées



Notre projet est actuellement en cours d'étude par les services de l'Architecte des Bâtiments de France. Les visuels ici présentés ne correspondront peut-être pas précisément au projet qui sera réalisé. Une réunion d'information ouverte au public sera organisée dès la validation du projet par les services de l'Etat.



Découverte d'Eldor'Ado avec Laurie BLONDEAU



Jeu de stratégie



Initiation au ping pong



Jeu d'adresse

Sports d'équipe avec les associations



Tennis avec Pierre-Étienne PLOUX (Tennis Club Champniers)



Handball avec Baptiste FAUCHET (ETEC)



Sporter après l'école avec Claire MOREL et Patrice BONNIN



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



La Boum Solidaire du 9 mars a réuni une soixantaine de jeunes Chaniérauds qui sont tous remerciés pour les nombreux dons effectués.

Les Restos du Cœur, association bénéficiaire choisie par le CMJ, accueillera la commission pour une remise de dons dans ses locaux **le samedi 2 juin 2018**.



À l'initiative de la FCOL, la commune a accueilli 9 CMJ voisins pour une matinée de débat sur le thème de la Solidarité. Le CMJ de Champniers a pu valoriser son action en faveur des Restos du Cœur.



Pour cette manifestation familiale, le CMJ, en partenariat avec l'Amicale Laïque, invite les Chaniérauds à se mobiliser pour collecter le maximum de déchets durant une petite randonnée à travers différents sites.



NETTOYONS LA NATURE

Samedi 28 avril 2018



Rendez-vous à 9h15

Place des Tuileries

Prévoir une paire de gants

« A vous de jouer pour
redonner à l'environnement
sa vraie nature ! »



Spécial Budget 2018

Des dépenses maîtrisées, un niveau d'investissement soutenu

Depuis plusieurs années déjà, la ville a engagé une politique de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement tout en faisant progressivement évoluer la qualité de ses services que ce soit en matière d'éducation, de petite enfance, de soutien à la vie culturelle, associative ou sportive.

Ces efforts ont permis de lancer de nouveaux investissements importants tels que la rénovation de la Mairie et de la maison Musseau - lieu d'accueil pour la Petite Enfance, la création d'une salle associative - Salle René Sourgens, d'un Complexe Multisports et de Jeunesse ou bien encore l'agrandissement du réfectoire de Puy de Nelle et la rénovation complète de la cuisine centrale.



Restauration scolaire
et cuisine centrale
2016 > 2018



Champniers les rendez-vous

M a i 2 0 1 8

Événementiel

FRAIRIE DE PENTECOTE
19, 20 et 21 mai
Esplanade Salle du bourg



3 jours de fête à Champniers

Dimanche 20

Soirée Tapas, retraite aux flambeaux
et feu d'artifice musical

Lundi 21

Bric à Brac aux Prés de l'Or



Rappel : Madame Le Maire Jeanne FILLOUX
reçoit toute personne qui le souhaite sur RDV.
Contactez votre mairie :
1, rue des Grives Musiciennes
16430 CHAMPNIERS
05 45 69 88 98 / courrier@champniers.fr
Service technique : 05 45 20 74 99
Site Internet : <http://www.champniers.fr>
Du lundi au jeudi de 8h30-12h30 et 13h30-17h30
Le vendredi fermeture à 16h30.
En cas de problème :
Tél. astreinte élus : 06 60 74 75 66
Tél. astreinte technique : 06 60 30 79 12

FRAIRIE DE PENTECOTE

> Les 19, 20 et 21 mai - Esplanade Salle du bourg



- **Dimanche 20 : Déambulation** à 17h30 et 20h30
avec **NEW B NEW - Caraïbo-Swing**. Un trio Banjo,
Washboard et Saxophone (Esprit New-Orleans et
musiques des Îles...).

Soirée Tapas dès 18h, **retraite aux flambeaux** à
22h30 et **feu d'artifice musical** « Le Jazz à travers les âges ».

- **Lundi 21 : Bric à Brac** aux Prés de l'Or

Plus d'informations en page 3 des Rendez-Vous de Champniers.



EXPOSITION

> Du 18 mai au 4 juin

Médiathèque Lucien Deschamps

D'ici et d'ailleurs par l'association Les Chevalets d'Argence

Vernissage vendredi 18 mai à 17h30. Gratuit – Ouvert à tous.

Lundi au dimanche : 14h-18h / Mercredi, samedi, dimanche : 10h-12h

En 18 ans d'existence, l'association Les Chevalets d'Argence, créée à l'initiative de Caroline Fombaron a vu passer de très nombreux élèves dont l'apprentissage de la peinture et du dessin ainsi que le plaisir de peindre sont les dénominateurs communs.

www.chevalets-argence.com / 06 10 10 45 31

CONCERT

> **Vendredi 25 mai à 20h30 - Salle des fêtes du Bourg**

Orchestre Symphonique Gabriel FAURE

Contes revisités et racontés par Monia LYORIT

Gratuit – Ouvert à tous



> **Samedi 26 mai à 20h30**

Ensemble Vocal Axis - Église Sainte Eulalie

Gratuit. Ouvert à tous. Nicolas Schoeb (Baryton),
Richard Golian (Tenor), Christophe Baillet (Basse).

L'ensemble Vocal AXIS aborde les différentes époques et styles musicaux : grégorien, motets de la renaissance, polyphonies classiques, chants orthodoxes, noëls, gospels. C'est sans complexe que l'ensemble vocal interprète également des polyphonies régionales (Corses, Basques, Provençales) et les variétés les plus récentes.

Plus d'informations www.ensemblevocalaxis.com

Lien vidéo <https://youtu.be/9TVpPS0b7E8>

CONTACT - RENSEIGNEMENTS - RESERVATIONS

Gaëtan GUILLON - Service culturel - 05 45 69 48 24 ou 06 60 74 74 31
gaetan.guillon@champniers.fr

SPORTS

ES CHAMPNIERS CYCLO

Contact : Gérard MIGNÉ
06 31 04 37 41

Sorties club : parking Mairie les mercredis à 14h
et les dimanches à 8h

- > **Mardi 1** : Sortie Club
- > **Dimanche 6** : P 54 S0 - 92 Km
- > **Mardi 8** : Sortie Club
- > **Jeudi 10** : Sortie Club
- > **Dimanche 13** : P 69 - 84 Km
- > **Dimanche 20** : P 47 - 81 Km
- > **Lundi 21** : Sortie Club
- > **Dimanche 27** - P 42 O - 84 Km
- > **Du 8 au 13** : Sortie de l'Ascension à la Capelle Biron



CHAMPNIERS VTT

Contact : Thierry FRUGIER 06 70 94 94 69

Sorties club - Départ à 8h15.

- > **Mardi 1** : Randonnée du Brin d'aillet à Chazelles
- > **Dimanche 6** : Sortie Club sur Champniers
- > **Mercredi 9** : Randonnée Aredinoc (nocturne) à St-Yrieix
- > **Jeudi 10** : Sortie Club sur Champniers
- > **Dimanche 13** : Randonnée de la Garenne à Villejesus
- > **Dimanche 20** : Randonnée Transbraconnienne à Mornac
- > **Dimanche 27** : Randonnée Pousse Cailloux à Soyaux



MOTOR'S CLUB ANGOUMOISIN

Contact : Thierry DESMOULINS 06 34 32 82 17
http://club.quomodo.com/trial_16_mca

Terrain de Trial Z.A. Les Montagnes

- > **Dimanche 27 mai dès 10 h**
Championnat de Ligues Poitou-Charentes Aquitaine/Limousin. **Buvette et Spectacle gratuit.**



RANDONNÉES PÉDESTRES

Contact : Martine MIDY 05 45 69 94 12
ou Thierry LAFORGE 06 87 15 57 62

Le rassemblement se fait sur le parking de la Mairie de Champniers à 9h ou 14h.

- > **Vendredi 4 à 14h** : Sentier des bords de la Charente à Fléac. Départ : parking devant le château de Fléac
- > **Dimanche 6 à 9h** : Sentier de la grande rivière à Puyréaux. Départ : parking à la salle des fêtes de Puyréaux
- > **Du vendredi 11 au dimanche 12** : Week-end à Perros-Guirrec. Pour ceux qui restent, circuits et horaires libres à l'initiative des participants.
- > **Vendredi 18 à 14h** : Sentier du méandre à Saint-Groux. Départ : parking au Bourg de Saint-Groux
- > **Dimanche 20 à 9h** : Circuit du creux du loup à La Couronne. Départ : parking au cimetière de La Couronne
- > **Vendredi 25 à 14h** : Boucle des brandes à Echallat. Départ : Place de l'église à Echallat
- > **Dimanche 27 à 14h** : sentier du méandre à Saint-Groux. Départ : parking au Bourg de Saint-Groux



RONDISPORT 16 CHAMPNIERS

Contact : Gislaïne FAKHRY 06 26 86 40 64
Mail : rondisport16.champniers@gmail.com

L'association a pour but la prévention de la sédentarité. Elle est ouverte à toutes personnes désireuses de garder la forme en douceur !

- **Gym douce** (2 à 3 fois par semaines)
Le mardi et ou vendredi de 18h45 à 20h à Viville
Nouveau : le mercredi de 17h30 à 19h à la salle des Isgles à Saint-Michel (arrêt STGA à proximité)
- Nouveau** : Partenariat avec CRESCENDEAU – Séances d'aquagym
- **Marche** de type randonnée (le dimanche matin)
- **Ateliers diététiques** avec une diététicienne - Ateliers de sophrologie/relaxation
- **Journées « Bien-être »**
Tarifs : de 30 € à 120 €/an suivant la formule choisie. Contactez-nous pour tout renseignement !



Prochainement...

34^E TOURNOI DE FOOT DES JEUNES

Contact : Patrice BONNIN 06 76 04 03 31
patou-bonnin@orange.fr

Aux terrains des Cloux.

Samedi 2 juin de 9h à 18h avec l'ES Football

U11 à 8 et U13 à 8 + 3 remplaçants maximum par équipe - Restauration et buvette sur place.
Inscription avant le 26 mai.

VIE ASSOCIATIVE

ATELIER DES CHAUDAUDS MINI-STAGES



> **Vendredi 4 mai** « Aquarelle à la manière de TURNER »

> **Vendredi 18 mai** « Aquarelle florale »

> **Vendredi 8 juin** « Croquis, aquarelle paysage / extérieur »

Rendez-vous à l'atelier (repli à l'atelier en cas de mauvais temps).

Tarifs : 25 €/stage + 8 € pour l'adhésion à l'association

Avec **Laetitia HOULETTE RUQUIER**

Atelier des Chauvauds – 1315 rue des platanes

Inscriptions 05 45 69 95 34 ou 06 13 84 63 47

Ou par mail : atelierdeschauvauds@outlook.fr

SECTION ŒNOLOGIE - FIN DE SAISON

> **Jeudi 3 mai de 18h30 à 20h30**

Salle René Sourgens.

Thème : Touriga nacional (cépage), Dao (appellation réputée) et Portugal (Grand pays viticole).

Renseignements muscadelle24@orange.fr

RANDONNÉE FAMILIALE

> **Dimanche 6 mai à 8h30**

Salle des Fêtes du Bourg.

Organisée par l'Association des Parents d'Élèves de La Chignolle



RDV à 8h30 pour les inscriptions - Départ à 9h30

Circuits : 7km pour les enfants et 12km pour les adultes - Tarif : 3 € la randonnée.

BRIC À BRAC

> **Mardi 8 mai**

Aux Prés de l'Or

Organisé par le L'ES Foot

Buvette et restauration sur place

Tarif : 2 €/m. - Parking et entrée gratuite

Réservation le soir après 18h :

06 31 18 34 61 ou 06 07 61 83 72



CAFE-LANGUE - Café des Sports

> **Samedi 12 mai de 10h15 à 11h30**

Ouvert à tous... Il suffit de parler UN PEU espagnol pour venir partager un moment convivial.

Contact : **Marie-Claude CARDIN** 06 83 18 26 90

jumelage.champniers@gmail.com

OBJECTIF PHOTO

OPAL CHAMPNIERES 16

Salle B - Espace Paul Dambier

> **Mardi 15 mai à partir de 18h**

Organisation du mois de juin.

Atelier : Lecture et technique photographique des photos prises sur le thème "Le printemps"

Thème pour le mois de mai : Ponts et Rivières

Michel Cardin 06 85 67 85 09

Patrick Guyomarch 06 11 74 40 98



RÉNOVATION DU LAVOIR D'ARGENCE

> **Samedi 26 mai**

Au niveau du Pont à Argence

Par l'Association SAFRAN-Petit Patrimoine

Vous êtes tous les bienvenus !

René GARAUD 06 20 54 48 47



BRIC À BRAC

> **Lundi 21 mai - Aux Prés de l'Or**

Organisé par le Comité des Fêtes

Buvette et restauration sur place

Tarif : 2 €/m. - Parking et entrée gratuite

Réservations 06 33 24 57 37

comitedesfetesdechampniers@gmail.com



RANDONNÉE PÉDESTRE EAU VIVE

> **Dimanche 3 juin à 8h**

RDV Salle du Bourg. Organisée par Eau vive.

Départ 8h30 direction Mornac en covoiturage.

Circuit facile 7 Km.

Repas dansant à 12h30 à la salle du Bourg. Pensez à apporter vos couverts. **Menu** : Buffet crudités, charcuteries, grillades, haricots blancs et verts, fromage, salade, Trifle aux fraises.

Paiement à l'inscription - Chèque à l'ordre d'Eau Vive Champniers

Rando : Gratuit pour enfant - 2 €/Adulte

Repas : 8 €/Enfant - 15 €/Adulte

Sur inscriptions avant le 28 mai :

Bernard MARTINOT 05 45 69 92 66

Brigitte GUYOMARC'H 05 16 70 10 17



INFOS MAIRIE

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés en « **avril mai juin** » 2002 sont priés de se présenter à la Mairie, munis du livret de famille, en vue du recensement militaire, **après leur date d'anniversaire.**



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 23 mai à 18h30
Salle du Conseil Municipal



COMMÉMORATION DU 8 MAI

À 11h30 L'ACPG CATM de Champniers vous invite à la cérémonie commémorative du souvenir le 8 mai 2018 au Monument aux Morts - Place de l'Église avec dépôt de gerbes, allocution de Madame le Maire.

À 12h Vin d'honneur offert par la municipalité à la salle Paul Dambier, suivi du banquet.
Réservation 05 45 22 57 25 ou 05 45 65 52 65

Samedi 9 juin 2018
LA FÊTE DU SPORT

Marché Bio : tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois à la Halle des Prés de l'Or

Pour la parution du Rendez-Vous de Champniers de juin 2018, pensez à nous communiquer vos informations avant le 7 mai 2018 :
courrier@champniers.fr
et virginie.fredout@champniers.fr



NOUVEL ARTISAN

Christophe CHATEAU

Entretien chaudière / Pompe à chaleur / Climatisation

117, rue Guillaume Taillefer
16430 Champniers
06 37 93 45 09 ou
christophe.chateau16@orange.fr
Associé à Philippe David (société CSPE)

NOUVELLE AGENCE DE COMMUNICATION



Revue éditée par la Mairie de Champniers
Directeur de la publication : Jeanne FILLOUX
Conception et Grille graphique : Mediaprint & Cie
Mise en page et impression : Mediaprint & cie - Tirage en 2600 ex
Distribution : CDC Braconne&Charente





**2013 -
Complexe Multisports
et de Jeunesse**

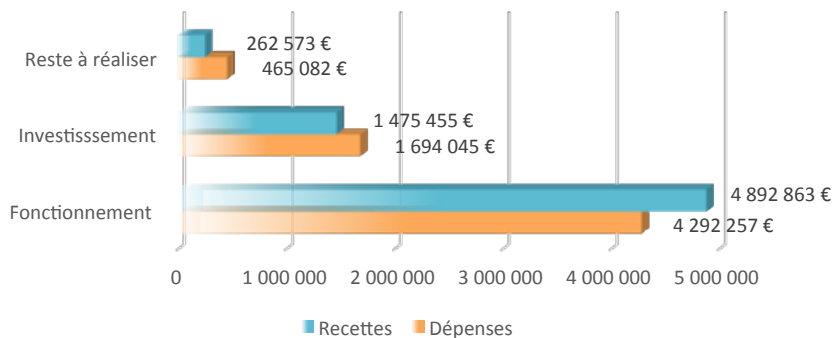
Ce dossier du Mag' vous expose les principales données financières de la collectivité qui laissent apparaître la gestion équilibrée et ambitieuse de l'équipe municipale :

- La fiscalité et les taux votés ;
- Le budget primitif : les dépenses et recettes en fonctionnement et investissement ;
- Le vote des subventions aux associations.

L'analyse du résultat de l'exercice 2017 à travers le Compte Administratif

Le compte administratif 2017 de la commune de Champniers fait apparaître l'ensemble des recettes encaissées et des dépenses effectuées au cours de l'exercice 2017.

Résultats des comptes 2017





Le résultat de clôture 2017

Investissement	- 416 542
Fonctionnement	1 410 414
Restes à réaliser	- 619 053
Solde final	791 361

Le solde final de 791 361 € sera reporté sur le budget 2018 en section de fonctionnement.

Un endettement sain et contenu

La capacité de désendettement de la commune reste très positive et confirme la bonne gestion de la collectivité.

* Sur la base d'une moyenne des trois dernières années du compte administratif.

	2015	2016	2017	2018*
Encours de la dette au 31/12	4 502 000 €	4 145 228 €	4 514 435 €	4 096 582 €
Capacité de désendettement (En années)	7,00	6,62	5,17	5,74

Le ministère de l'économie a défini de nouveaux critères pour le désendettement des communes. Le seuil d'accessibilité se situe en dessous des 12 ans.

Cette année, Champniers n'aura pas recours à l'emprunt. Le remboursement de l'un d'entre eux prendra fin dans les mois à venir. L'emprunt est un levier nécessaire à la réalisation de projets importants et structurants.



« Derrière ces chiffres, il est à noter que le taux de réalisation de la section d'investissement est relativement élevé, c'est-à-dire que la réalisation concrète des projets menés par la collectivité se vérifie. Par ailleurs, nous avons fait un gros travail de gestion pour développer les recettes de fonctionnement et diminuer les dépenses superflues tout en multipliant les appels d'offre pour obtenir les meilleurs tarifs pour toutes les dépenses de fonctionnement. Sans ces efforts et cette gestion rigoureuse au quotidien, la commune ne serait pas en mesure de développer de nouveaux projets et d'entretenir son patrimoine comme les 400 000 € dédiés à la rénovation des routes et chemins cette année. »

Yann COMPAGNON
1^{er} Adjoint au Maire
Vie économique et financière



La fiscalité à Champniers

Champniers est une collectivité en bonne santé financière mais qui voit certaines recettes diminuer et ses dépenses de fonctionnement s'accroître naturellement malgré de gros efforts d'optimisation.

Un rapport du Comité des Finances Locales indique qu'1 % de la hausse des dépenses des collectivités est imputable aux décisions de l'État, notamment pour ce qui relève de la gestion des carrières des fonctionnaires. De son côté, la Cour des Comptes rapporte que l'inflation des normes récentes faites par l'État, et que les collectivités se doivent d'appliquer, génèrent à elles seules un surcoût d'1 milliard d'euros.

Bien évidemment, Champniers n'échappe pas à la règle.

Par ailleurs, au 1^{er} janvier 2017, la commune de Champniers a intégré la communauté d'agglomération du Grand Angoulême née de la fusion avec les anciennes communautés de communes Braconne Charente, Boème Charraud et Vallée de l'Echelle dissoutes au 31 décembre 2016.

Cette création a entraîné des changements pour la commune, particulièrement au niveau du budget communal, liés notamment aux transferts de charges de l'intercommunalité.

- **Attribution de compensation** : historiquement d'un montant de 775 470,50 €, ce montant s'est vu minoré du transfert de deux charges : la prise de compétence de l'accueil des gens du voyage (5 000 €) et le transfert de la voirie mitoyenne avec Gond-Pontouvre de la zone d'activités économiques des Savis (5 290,90 €), et de la zone de Fontanson (6 953,54 €) soit un total restant de 758 226,06 € ;
- **Service commun d'instruction d'Administration du Droit des Sols** pour 16 000 € ;
- **La redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères**, estimée à 15 000 € à taux plein, dont la charge n'existait pas auparavant ;
- **Le versement transport** (participation des employeurs occupant 11 salariés et plus au financement des transports en commun), finalement non versé en 2017, qui est estimé à 17 000 € en 2018 (taux appliqué de 1,05 % qui augmentera chaque année jusqu'à au moins 1,7 %) ;
- **L'intégration du volet médiation sociale** par le biais d'une participation versée à l'association OMEGA pour 4 700 € environ (en attente d'une décision du bureau communautaire).

Le montant des nouvelles charges récurrentes liées à l'intégration au sein de la nouvelle intercommunalité est potentiellement de 69 944,44 €.

- **Le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal** : la commune, qui n'était ni contributrice, ni bénéficiaire de ce fonds avec l'ancienne communauté de communes, a perçu un montant de 84 500 € en 2017. Ce montant devrait être reconduit pour 2018 au moins.

Cette dernière recette n'est toutefois pas pérenne puisque la communauté d'agglomération va élaborer un pacte financier et fiscal à l'échelle de l'intercommunalité. Ce pacte aura pour conséquence de redistribuer les cartes de la péréquation en prenant par exemple en compte le potentiel fiscal des communes.



**Conseil Communautaire
Grand Angoulême**

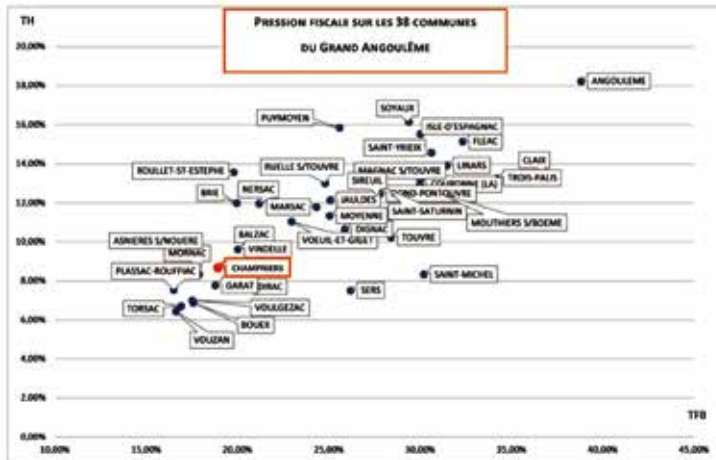
Source : Grand Angoulême/
Charente Libre

Quel budget pour Champniers en 2018 ?

« Dans une période de restriction budgétaire et d'optimisation des dépenses, la collectivité se doit de couvrir les besoins de son territoire, tant au niveau des services publics proposés dont la qualité est appréciée et reconnue des Chaniérauds, qu'au niveau de l'entretien des infrastructures communales, de la voirie aux bâtiments.

La bonne gestion, c'est aussi anticiper l'avenir et permettre à la population de bénéficier au moins de la même qualité de service public. Ce dernier a un coût qui croît naturellement. Il convient donc de travailler sur les nouvelles marges de manœuvres que la collectivité est en capacité de dégager, dont la fiscalité dans une proportion modérée. »

Jeanne FILLOUX,
Maire



La nécessité d'augmenter la part communale des trois taxes locales à travers l'analyse des recettes de fonctionnement

Ce tableau compare les dernières données officielles communiquées (données Bercy Comptes administratifs 2016) à celle de Champniers, appliquées pour 2018.

ELEMENTS DE FISCALITE	TABLEAU COMPARATIF							
	ISLE-D'ESPAGNAC 2016		CHAMPNIERS 2018		GOND-PONTOUVRE 2016		RUELLE 2016	
	5 475 hab		5 497 hab		6 053 hab		7 734 hab	
Produits des impôts locaux	En milliers d'euros	Euros/hab.	En milliers d'euros	Euros/hab.	En milliers d'euros	Euros/hab.	En milliers d'euros	Euros/hab.
Taxe d'habitation	1 017	186	664	121	941	156	1 476	193
Foncier bâti	2 230	407	1 661	302	2 225	368	2 376	310
Foncier non bâti	35	6	88	16	14	2	17	2
Totaux Différentiels par rapport à Champniers	3 282 + 869	599 + 160	2 413	439	3 180 + 767	526 + 87	3 869 + 1 456	505 + 66

Source : https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/accueil/cll/zf1/accueil/flux.ex?_flowId=accueilcclloc-flow - données 2016

Plusieurs éléments rendent nécessaire la hausse de la fiscalité

D'une part avec l'intégration au Grand Angoulême et la construction d'un nouveau projet d'agglomération à 38 communes, la solidarité intercommunale doit être redéfinie.

Cela se fera notamment par l'élaboration d'un Pacte Financier et Fiscal intercommunal qui impactera les recettes perçues par les communes provenant de l'agglomération, mais qui n'impactera pas la fiscalité des ménages.

Ces recettes peuvent évoluer à la baisse ou la hausse en raison du potentiel fiscal mobilisé par la collectivité.

En d'autres termes, si les taux d'imposition locaux sont trop bas, par rapport aux autres communes, les recettes perçues par la commune via l'agglomération diminuent car toutes les communes doivent prendre part à un effort de participation pour construire les politiques intercommunales visant à l'amélioration de la qualité de vie sur tout le bassin de l'Angoumois.

Par ailleurs, la construction d'une nouvelle agglomération génère toujours, au départ, des charges liées à la mutualisation de services, à la prise ou au renoncement de certaines compétences.

La mutualisation et la création de services communs

Un des objectifs fort de la loi concernant les intercommunalités est la mutualisation ou la création de services communs. De nombreux projets sont à l'étude, ce qui entraînera à chaque nouvelle adhésion une charge supplémentaire pour la commune, en contrepartie d'un service nouveau et de compétences que les mairies ne sont pas en capacité d'assurer elles-mêmes.



**Mutualisation
et création
de services
communs**

Ces modifications fragilisent la capacité d'autofinancement de la commune. D'année en année, ce montant diminue du fait de l'accroissement naturel des charges, suivi moins rapidement par les produits (lorsqu'ils ne diminuent pas).

Les particularités de Champniers (96 km de voirie communale, 100 km de chemins blancs, 27 bâtiments publics) nécessitent un niveau d'investissement régulier et soutenu. La commune se doit d'investir pour entretenir les routes, les écoles, les salles municipales comme l'Espace Paul DAMBIER. En effet, de plus en plus d'administrés réclament la rénovation phonique et thermique ; une étude est en cours et les travaux devraient débuter au second semestre 2019.

La capacité d'autofinancement, couplée à la décision de ne pas emprunter en 2018, oblige à réduire au minimum ces dépenses. Une augmentation des taxes permet de maintenir les investissements à un niveau nécessaire mais raisonnable, pour une commune de notre strate au profil totalement atypique.

La suppression de certaines dépenses

Malgré tout, la décision d'augmenter la part communale des impôts sera contrebalancée par plusieurs décisions nationales et intercommunales.

En effet, pour rappel de la décision gouvernementale, **la plupart des Français verront leur taxe d'habitation progressivement supprimée** ces prochaines années tandis que les communes seront en partie compensées, sur les bases et les taux de 2017.

De par la loi de finances 2018 et la loi de programmation pour les finances publiques 2018-2022, nous savons désormais que les communes vont perdre un levier fiscal à leur disposition, ce qui rendra bien plus difficile leur capacité à « s'administrer librement », ceci relevant pourtant du principe constitutionnel.

L'ensemble des Chaniérauds va voir la part assainissement de la facture d'eau diminuer de manière importante dès 2018 suite au lissage des tarifs à l'échelle intercommunale.

De plus, la part des impôts concernant **la redevance pour le ramassage des ordures ménagères va également diminuer** (intégration de la zone géographique auparavant effectuée par le SMICTOM à Grand Angoulême), entraînant la baisse du coût de fonctionnement du service. La facturation de ces services diminuera d'autant pour les Chaniérauds. Champniers est à 11,55 % cette année.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères va évoluer à la baisse : 10,97 % en 2019 et jusqu'à 10,40 % en 2020 (taux unique sur toute l'agglomération).

C'est dans ce contexte et par la nécessité de conserver un service public de qualité ainsi qu'un patrimoine en bon état, qu'il a été voté l'augmentation les recettes fiscales de la collectivité :

- Taxe d'Habitation : 8,69 % à 9,30 % ;
- Foncier Bâti : 18,97 % à 20,30 % ;
- Foncier Non Bâti : 44,72 % à 47,8 %.

Cette hausse sera la dernière du mandat de la municipalité.



À CHAMPNIERS...

Selon les données communiquées par les services des impôts, la commune devrait compter 1 445 foyers qui seront exonérés du premier tiers de la taxe d'habitation en 2018 (soit environ 65% des foyers).

LE DOSSIER **DU MAG**

Répartition des dépenses

Les principales dépenses sont attribuables aux travaux.
Deux projets majeurs cette année :

- L'aménagement de la Médiathèque, renouvellement du mobilier et mise en conformité (normes accessibilité) du bâtiment
- Le transfert du Centre Technique Municipal (CTM) vers l'un des anciens bâtiments de Leroy Somer.

L'entretien des bâtiments scolaires de la commune a également un coût. Il est prévu :

- La remise en état du préfabriqué de Viville si la solidité de la structure le permet,
- La création d'une allée en enrobé à l'école élémentaire Puy de Nelle,
- La réfection de toitures et pose de gâches électriques à chaque école.

Une enveloppe pour l'achat de fournitures a été allouée au service des espaces verts, qui entretient de plus en plus de massifs (800 m²), de lotissements (une quinzaine), de haies (3 km), ainsi que les écoles publiques, les trois stades, les espaces verts du complexe multisports...

De plus, s'inscrivant dans la volonté de conserver la « fleur » obtenue dans le cadre du label « villes et villages fleuris », les espaces verts bénéficieront de petits équipements neufs : débroussailleuse, souffleur et d'une nouvelle tondeuse autoportée.

Que fait-on avec 100 € ?

26.13 €	4.94 €
ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION SPORT	VIE ASSOCIATIVE



51.20 €	13.69 €	4.04 €
SERVICES TECHNIQUES PATRIMOINE - AMÉNAGEMENT	ADMINISTRATION GENERALE (État civil, urbanisme, communication, solidarité...)	CULTURE



**Locaux du futur CTM
dans le Bourg**



**Répartition du coût
des services
pour 100 €
de dépenses**

LE DOSSIER DU MAG

L'achat de panneaux de signalisation répondra également à la demande du groupe de travail créé pour le renouvellement de la signalétique communale.

Par ailleurs, en fonction des avancées sur différents dossiers ayant un impact significatif sur la mobilisation des agents, il se pourrait qu'une étude globale concernant l'aménagement du cimetière soit lancée (reprises de concessions, géoréférencement pour pose de plans, onglet dédié sur le site de la ville...). Cela viendra en complément de l'installation de cavurnes à proximité du jardin du souvenir.



Aménagement de la Médiathèque par l'équipe Bâtiments des services techniques municipaux

400 000 € pour la voirie

Des travaux de voirie seront réalisés : la requalification de la couche de roulement du pont de la rue de l'Auvent dans la Zone d'Activités Economiques des Montagnes (avril 2018), la route de Vouillac à Chalonne, la rue Marguerite de Valois aux Limbaudières, la rue de la Menthe à Viville après les travaux d'assainissement réalisés par Grand Angoulême, la rue des Figuiers et la remise en état du parking du cimetière.

Des travaux d'aménagement de sécurité aux entrées de villages et des réparations ponctuelles dites « point-à-temps » compléteront cette liste.



**Aménagement du parking au cimetière
Travaux en cours**



**Ralentisseur
Rue de la Vanille
Viville**



**Association Motor's Club
Angoumois**

**L'ATTRIBUTION
DES SUBVENTIONS
COMMUNALES
MAINTENUE
À 82 000 €**

L'enveloppe dédiée à l'attribution des subventions communales est maintenue, cette année encore à 82 000 €. Les associations sont le poumon de la commune et la collectivité poursuit sa volonté de les soutenir.

La réalisation d'une étude pour l'isolation phonique et thermique de l'Espace Paul Dambier ainsi que l'étude financière qui permettra de chiffrer le coût des travaux, travaillées avec l'Agence Technique Départementale. Ces études sont en voie de lancement.

L'acquisition de matériel fait également partie de ces dépenses avec l'achat d'un nouveau tivoli afin de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses des associations, le renouvellement de chaises et de tables pour les salles municipales et l'insonorisation de la salle d'Argence.

Le service Enfance Jeunesse Éducation et Sport, bénéficiera de l'acquisition du logiciel e-enfance permettant aux familles d'accéder à nos services. Une aire de jeux extérieure sera également aménagée à l'accueil de Loisirs Toboggan.

Les écoles seront également équipées de climatiseurs, de mobilier pour les classes, de matériel pour la cuisine centrale et de mobilier pour le réfectoire.

Comme énoncé précédemment, le maintien des activités périscolaires et l'externalisation du transport communal sont intégrés dans cette enveloppe.

Les dépenses concernant l'administration générale incluent, entre autres, la masse salariale, le remplacement de la voiture du policier municipal et l'acquisition de logiciels notamment pour le développement de la dématérialisation et de l'e-administration, d'ordinateurs...

Concernant les manifestations culturelles, la volonté politique est de renforcer la qualité du programme des années précédentes, déjà unanimement reconnues par les usagers et le milieu artistique local : la fête de la musique, la frairie, le marché des producteurs de pays...



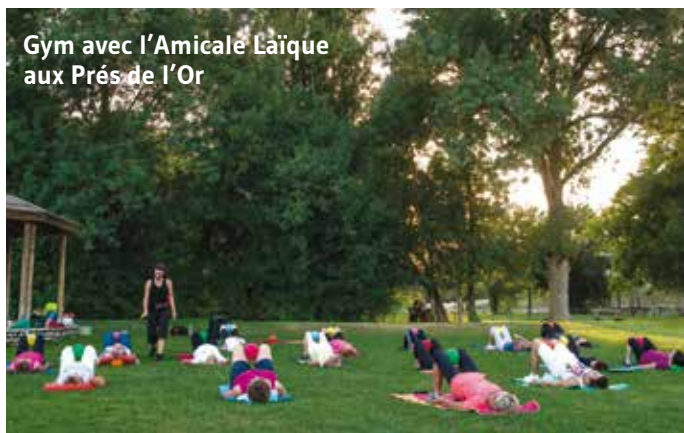
« La qualité de vie de Champniers se constate également au dynamisme de ses associations. Elles prennent une part considérable à la réussite de nombreuses manifestations qui jalonnent les quatre saisons et permettent par les activités qu'elles proposent, de favoriser le partage et le lien social. C'est essentiel sur une commune au territoire aussi étendu que le nôtre. C'est pourquoi, en cette période difficile pour les collectivités, nous sommes particulièrement heureux de présenter cette enveloppe de 82 000 € de subventions qui leur est dédiée. Ce soutien est complété par les mises à disposition de salles, la valorisation de leurs activités par le service communication de la mairie ainsi que l'intervention occasionnelle de nos services techniques. »

Joël HÉRIAUD,
Adjoint à la Vie associative

Subventions communales en faveur des associations

Les dossiers de demandes de subvention ont été déposés, étudiés lors de la réunion du 2 mars 2018 « toutes commissions confondues » comprenant : vie associative, culture, sport et finances du 2 mars 2018, puis instruits par les services administratifs communaux.

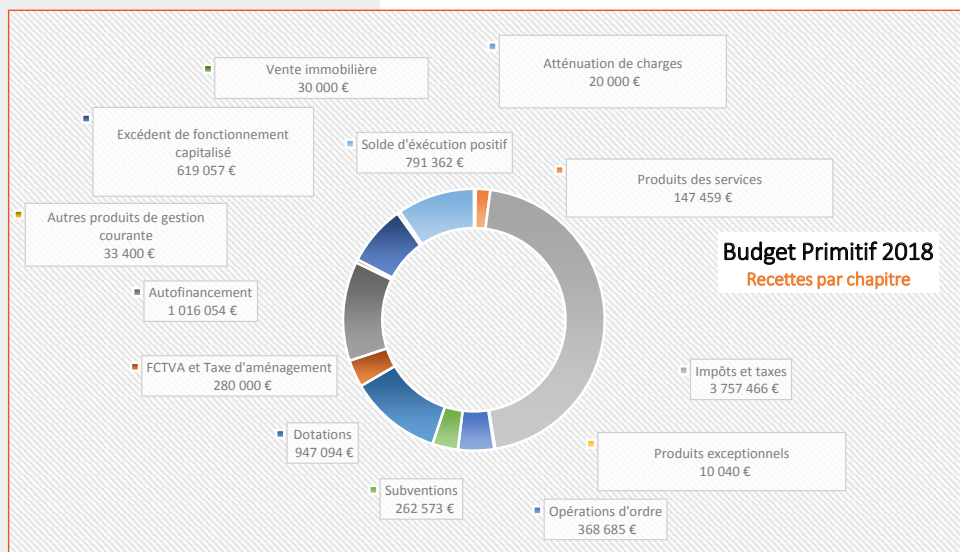
Il est rappelé que certaines de ces associations participent gratuitement aux activités dans le cadre des rythmes scolaires, que d'autres interviennent plus régulièrement au complexe sportif et qu'il y a deux agents municipaux mis à disposition partiellement auprès de l'Etoile Sportive de Champniers.



Gym avec l'Amicale Laïque aux Prés de l'Or



Champniers VTT



Répartition des recettes

La fiscalité est une ressource indéniable pour la commune.

Les impôts et taxes mais également la fiscalité indirecte générée par le service urbanisme (droits de mutation) constituent la majeure partie des ressources.

L'attribution de compensation de transfert de la taxe professionnelle unique de l'EPCI a été légèrement diminuée mais reste une ressource sûre.

Une grande majorité de ces recettes provient également des dotations de l'État (632 556 €).

La région, au titre de sa compétence transport scolaire verse également une subvention (20 000 €).

Nous percevons aussi 49 500 € de Grand Angoulême pour l'accompagnement de nos activités Jeunesse.

Le versement par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre des contrats liés à l'enfance et la petite enfance représente une recette conséquente pour la commune (191 408 €). Ce montant est en légère augmentation suite à la création du Relai d'Assistantes Maternelles-Lieu d'Accueil Enfants/Parents.

Les compensations de l'État au titre des exonérations fiscales représentent 50 000 €.

À une échelle moindre, la compensation de l'État au titre des exonérations fiscales, et les dotations pour les titres sécurisés sont d'autres recettes dont bénéficie la collectivité.

D'autres produits de gestion courante ont permis de générer des recettes comme les locations de salles et de matériels notamment.

**2018 :
UN BUDGET AU
SERVICE DES
CHANIÉRAUDS
ET D'UN SERVICE
PUBLIC
DE QUALITÉ**

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Champniers sur son 31... absolument...et malgré tout.

Le printemps est arrivé et le beau temps comme les bonnes résolutions municipales ne sont pas au rendez-vous.

Nous connaissons, depuis le dernier conseil municipal, le montant de l'augmentation des impôts :

+7% sur les 3 taxes.

Il restait 809 000 € en caisse 2016 et 792 000 € en 2017. Quelle était l'urgence de prendre 160 000 € du porte-monnaie des Chaniérauds ? **Madame le Maire nous l'explique dans le Champniers Mag N°25 :**

Madame le Maire nous dit qu'il faut pallier la baisse des dotations de l'Etat : mais depuis 2007, 2012 puis 2017 sous trois Présidents de la République successifs, les gouvernements en place ont lancé ces politiques de restrictions budgétaires qui ne devraient surprendre personne aujourd'hui... La diminution des prélèvements nationaux devait être un des moteurs de la relance et non une ressource supplémentaire pour les collectivités locales.

Madame le Maire nous dit qu'il faut générer des revenus pour la nouvelle agglomération : Madame le Maire nous certifie que nous aurions des bus sur la commune dès notre rattachement au GrandAngoulême. Nous connaissons le montant prévu de la taxe transport 80 000€ mais nous n'apercevons toujours pas les véhicules... Notre particularité géographique permettra-t-elle l'instauration d'un réseau ? Depuis notre incorporation à cette collectivité en avons-nous perçu des bénéfices, existons nous encore ?

Madame le Maire nous dit qu'il faut maintenir une qualité voire une excellence des services pour répondre à la demande de la population. Eh bien pas à ma demande, ni à celle de mon voisin, ni le voisin de mon voisin et encore moins le voisin du voisin de mon voisin... pour une fois, Madame le Maire ne nous avance pas de chiffres et de strates : si elle dépense sans compter c'est vraisemblablement parce que personne ne se plaint. Il va falloir donc prendre sa plume et remplir la boîte aux lettres de notre hôtel de ville...

Les services étaient-ils en place lors du dernier mouvement grève des enseignants ? Quid du droit d'accueil à l'école pour tranquilliser les parents. Qu'en sera-t-il prochainement, en mai avec sa cohorte de jours non travaillés ? L'école est obligatoire à ce jour dès 6 ans et bientôt dès 3 ans... Il faut une organisation pour recevoir nos enfants.

Madame le Maire nous dit qu'il ne faut pas remettre en cause les projets menés : Et pourquoi donc ? N'y a-t-il pas depuis 2008 des Chaniérauds qui ont vu leurs ressources stagner, contraints de surveiller leurs dépenses quotidiennes, revoir leur habitudes de gestion. Contrairement au budget des indemnités des élus qui a été préservé. On n'emprunte pas, nous dit-on, mais on augmente les impôts. Et pourquoi ce postulat de décaler des projets en attente d'argent disponible ? Vivons avec d'autres prétentions, soyons plus proche des habitants...

Il est du printemps comme de la baisse de la pression fiscale, nous ne voyons rien s'installer : l'été risque d'être chaud !

*Texte remis en mairie le vendredi 6 avril 2018 par l'équipe minoritaire
(Laurent Auxire, Jean-Philippe Berger, Laurent Boschetto, Jean-Michel Camus, Sophie Jarry, Marie-Pascale Spicha).*



SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

Mairie

1 rue des grives Musiciennes
05 45 69 88 98 ou courrier@champniers.fr
Du lundi au jeudi 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
et le vendredi 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30.

Accueils de loisirs

Toboggan 3 à 13 ans :

Mercredis et vacances scolaires
Contact SEJES du lundi au vendredi de 8h30 - 12h30
et 13h30 - 17h30 (sauf vendredi après-midi)

Trampoline 6 à 13 ans :

Mercredis scolaires
Complexe Multisports et de Jeunesse
620 rue des Geais
Contact : 05 45 90 57 26

Eldorado 11 à 17 ans :

Vacances scolaires
Complexe Multisports et de Jeunesse
620 rue des Geais
Contact : 05 45 90 57 26

Tobopouce Ram - LAEP 0/3 ans :

Contact : 05 45 68 71 62

Ecoles maternelles et élémentaires

Ecole de Viville : 05 45 65 54 34

171, rue de l'Aneth - Viville

Ecole Primaire de Puy de Nelle : 05 45 69 93 61

243, rue des Colverts - Le Bourg

Ecole Maternelle Bois Villars : 05 45 69 81 02

243, rue des Colverts - Le Bourg

Ecole Primaire de La Chignolle : 05 45 69 93 97

208, rue Guez de Balzac - La Chignolle

Service culturel - Médiathèque Lucien Deschamps

05 45 69 48 24 ou mediatheque@champniers.fr

Mardi, jeudi et vendredi 14h - 18h,
Mercredi et samedi 9h - 12h30 et 14h - 18h

CCAS de Champniers

05 45 69 77 05 ou murielle.lacroix@champniers.fr

Lundi et jeudi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h ;
Mardi et vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h ;
Mercredi : 8h30 - 12h30. Vous pouvez rencontrer

Service technique 05 45 20 74 99

Astreinte Élu : 06 60 74 75 66

Urbanisme 05 45 69 48 20

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30 ;
Mercredi : 8h30 - 12h ;
Vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

Conciliateur de Justice 05 45 69 88 98

Sur RDV le 3^e mardi matin de chaque mois.



SOINS

- **Médecins généralistes** : 05 45 69 91 00
Cabinet médical Fèvre / Deloor / Quélard
41, impasse des Rouges Gorges
- **Dentistes** : 05 45 69 90 91
Triki-Fradin M-A / Jacqmin E
11, rue des Petits Ducs
- **Kinésithérapeutes-Masseurs**
Borrat G. : 05 45 69 82 54
176 rue des Alouettes
Lavaud M. : 07 81 77 65 29
224 rue des Alouettes
- **Infirmières à domicile**
Aouar A. : 06 32 22 70 10
Camy - Che H. : 05 45 69 08 08
131 rue des Lauriers Roses
- **Orthophonistes**
Vriet I. : 05 45 92 06 88
224 rue des Alouettes
Guerineau V. : 06 59 43 32 12
353 rue des Lauriers Roses
- **Vétérinaire**
Vezzosi C. : 05 45 20 36 66
266 rue des Grives Musiciennes
- **Diététiciennes - Nutritionnistes**
Préau-Guilloteau V. : 06 50 07 11 19
50 impasse des Courlis
Fourgeaud-Desclides P. : 06 24 23 50 85
337, rue des Figuiers
- **Pharmacies**
Mappa : 05 45 69 93 60
287 rue des Grives Musiciennes
Richez : 05 45 68 22 79
Centre commercial Géant Casino

L'offre de soins sur Champniers en bonne santé !

Nous avons recensé les professionnels de santé de premier recours sur la commune (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, etc.) mais également les professionnels de santé de spécialité (dentistes par exemple).

Vous le constaterez, la commune est en bonne santé avec : 3 généralistes, 2 pharmaciens, 2 infirmières, 2 kinésithérapeutes, 2 orthophonistes et 2 diététiciennes.

Par le nombre croissant de nouveaux habitants mais aussi d'anciens Chaniérauds consultant toujours chez le même médecin, les demandes s'accroissent. Désormais, nous ne devons plus raisonner en termes de frontières communales mais devons partager nos professionnels de santé avec le territoire.

Champniers s'associe à Grand Angoulême pour le lancement d'une étude afin de faciliter l'accès aux soins dont l'objectif est de garantir une offre de soins en adéquation avec les besoins de notre population.

URGENCES

Gendarmerie : 05 45 37 50 00
Pompiers : 18
Urgences médicales : 15
Hôpital de Girac : 05 45 24 40 40

SOLIDARITÉ

Maison Départementale des Solidarités de Gond-Pontouvre

(antenne du Conseil Départemental) 05 16 09 51 30
42 rue Jean Jaurès - 16160 Gond-Pontouvre

Petite Enfance Amstramgram

05 45 95 99 78
Crèche familiale du Syndicat intercommunal St-Yrieix, Vindelle, Balzac, Gond-Pontouvre, Champniers
34, rue des écoles 16710 Saint-Yrieix

INTERCOMMUNALITÉ

GrandAngoulême 05 45 38 60 60
25 Boulevard Besson Bey 16023 Angoulême CEDEX
Ordures ménagères : 0 800 77 99 20
Déchetterie de Brie : 05 45 94 45 40
ZA «Grande Garenne» 16590 Brie

SERVICES

Eau et assainissement - VEOLIA Eau 05 61 80 09 02
172, impasse de la Volute 16430 Champniers
Accueil clientèle tous les jours 14h - 15h

Réseau téléphonique Orange au 10 14

Réseau électrique ERDF 39 29 ou 0 800 123 333

Réseau de gaz GRDF 0 810 800 801 ou
0 800 228 229

Urgence Sécurité Gaz GRDF au 0 800 47 33 33

Raccordement gaz naturel GRDF au 0 810 224 000

Contrat de gaz ou d'électricité Gaz de France Dolce-Vita au 09 69 324 324 ou www.gazdefrance.fr

Transports départementaux 05 16 09 60 08

Transport GrandAngoulême (Réseau Vert - Transport à la Demande) 05 45 38 60 60

Refuge de l'Angoumois (Fourrière) 07 89 61 00 81

Correspondant Charente Libre
Gérard MATHÉ 06 75 65 88 91
mathe.gerard@neuf.fr